

# Comment l'agroécologie peut-elle permettre de renforcer la sécurité alimentaire des pays d'Afrique du Nord ?

## Contexte et défis de l'agriculture en Afrique du Nord

Pour augmenter les productions nationales et viser les objectifs de sécurité alimentaire, les pays nord-africains appliquent depuis des décennies deux orientations stratégiques dans leurs politiques agricoles : **intensifier les systèmes de production et étendre les zones cultivées.**

**Ces stratégies montrent aujourd'hui leurs limites avec des impacts considérables sur les ressources naturelles, le développement humain et la santé humaine.**

Les Etats d'Afrique du Nord sont ainsi confrontés à un double constat : l'incapacité des modèles agricoles actuels à répondre aux besoins alimentaires de la région, ainsi que leur non-durabilité et leur vulnérabilité face au changement climatique.

**Il est alors nécessaire pour ces pays de s'engager dans une transition agricole vers des modèles de production plus durables et diversifiés qui amélioreront la sécurité alimentaire.**

## Comment l'agroécologie peut-elle renforcer la sécurité alimentaire des pays d'Afrique du Nord et répondre aux enjeux de santé globale ?

### Définition

L'agroécologie propose une approche intégrée pour relever les défis des systèmes alimentaires, de la production à la consommation. Elle s'appuie sur des principes de gestion basés sur le respect des cycles naturels et l'utilisation optimale des ressources.

**Nous recommandons deux axes stratégiques pour renforcer la sécurité alimentaire en Afrique du Nord en intégrant les principes de l'agroécologie :**

## Intégrer l'agroécologie dans l'intensification de la céréaliculture

### Bénéfices

Alors que les pays nord-africains sont actuellement fortement dépendants des importations en céréales, les pratiques agroécologiques appliquées à la céréaliculture peuvent permettre d'intensifier les productions tout en exploitant durablement les ressources et en renforçant la résilience des cultures face au changement climatique.

### Exemples de pratiques agroécologiques appliquées à la céréaliculture :

- Mettre en place des techniques de gestion durable de l'eau (récupération et stockage des eaux de pluie, irrigation optimisée...)
- Enrichir les sols en matières organiques issues de sources naturelles végétales et/ou animales (compost, paillage...)
- Maintien de haies vives (par exemple, le figuier de barbarie en bordure de parcelle) et intégration d'essences d'arbre (comme les oliviers) à la céréaliculture
- Limiter les monocultures et favoriser les rotations et associations de cultures
- Privilégier l'utilisation de semences adaptées aux contraintes hydriques

## Comment les Etats nord-africains peuvent soutenir l'intégration des principes agroécologiques pour développer un secteur céréalier productif et durable ?

- **Soutenir l'investissement dans des infrastructures et des équipements agroécologiques**

Moderniser les équipements d'irrigation, développer des infrastructures de récupération des eaux de pluie ...

- **Renforcer les systèmes semenciers et l'accès aux intrants biologiques**

Faire évoluer les cadres juridiques pour favoriser l'autonomie semencière ; soutenir la création de banques de semences paysannes ; améliorer l'accès à des semences résilientes au changement climatique (partenariats public-privé, soutien à la recherche...) ; renforcer l'accès aux intrants biologiques ...

- **Adapter les politiques agricoles et économiques pour encourager les pratiques agroécologiques**

Développer des soutiens publics pour les pratiques agroécologiques ; encourager le développement de filières pour améliorer la commercialisation des cultures en rotation (notamment les légumineuses) ; valoriser économiquement les produits céréaliers issus de pratiques agroécologiques ...

- **Investir dans la recherche et la formation**

Développer la recherche-action et appuyer la mise en place de fermes de référence ; appuyer le renforcement des compétences et des capacités locales ...

## Construire un système alimentaire territorialisé basé sur l'agroécologie

Les systèmes alimentaires territorialisés visent à **relocaliser l'alimentation à l'échelle des territoires en valorisant des modèles de production et de consommation plus durables**, notamment par la mise en valeur des produits locaux via des filières de proximité.

### Bénéfices

La mise en place de systèmes alimentaires territorialisés, s'appuyant sur le potentiel agricole de l'agriculture familiale en Afrique du Nord permet de **réduire la pauvreté en milieu rural** grâce à la création d'emplois ; de **réduire la dépendance aux importations alimentaires** ; et de **lutter contre les maladies liées à la transformation des régimes alimentaires** en renforçant la part de l'alimentation non-transformée.

## Comment les Etats nord-africains peuvent promouvoir des systèmes alimentaires territorialisés ?

- **Intégrer l'agroécologie et ses principes dans les politiques territoriales et agricoles**

Accompagner les collectivités locales dans l'intégration de l'agroécologie dans leurs stratégies de développement ; mieux intégrer entre elles les politiques sur l'alimentation, la nutrition et la santé ...

- **Soutenir les territoires ruraux et l'agriculture familiale**

Renforcer les dynamiques locales et rurales en appuyant la structuration et l'accompagnement des acteurs locaux ; soutenir le développement de coopératives agricoles ; appuyer le développement de circuits courts ...

- **Renforcer les politiques alimentaires locales**

Appuyer l'intégration de produits issus de l'agroécologie dans l'approvisionnement d'établissements publics ; développer des campagnes de sensibilisation auprès des consommateurs et appuyer la certification des produits agroécologiques ...

Cette note de positionnement est une synthèse du policy brief [Agroécologie et santé globale. Comment l'agroécologie peut-elle permettre de renforcer la sécurité alimentaire des pays d'Afrique du Nord ?](#)



Elle s'inscrit dans le cadre du projet NATAE (Fostering agroecology in North Africa) [2022-2026] financé par l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention n° 101084647. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence européenne de la Direction de la Recherche (REA). Ni l'Union européenne ni l'autorité d'octroi ne peuvent en être tenues responsables. Le partenariat associé dans le projet NATAE est soutenu par une contribution financière du gouvernement suisse.



Project funded by  
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Confederation  
Federal Department of Economic Affairs,  
Education and Research EAE  
State Secretariat for Education,  
Research and Innovation SERI